



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

Municipalité de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

Du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 08 décembre 2021

Présidence : Monsieur Dominique Streckeisen

Préavis n° 5/21 : Fixation de plafonds d'endettement en matière d'emprunts et de risques pour cautionnement pour la législature 2021-2026.

Le Conseil Général décide :

De fixer les valeurs suivantes pour la législature 2021-2026 :

1. Plafond d'emprunts : **Fr. 4'000'000.00**
2. D'autoriser la Municipalité à se procurer les fonds qui lui sont nécessaires jusqu'au montant ci-dessus, sous forme d'emprunts à moyen terme et long terme, cela au mieux des intérêts de la Commune.
3. Plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : **Fr. 2'000'000.00**

Le président :
Dominique Streckeisen



La secrétaire
Catherine Fiaux